

Séance du 8 juillet 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMISSION DES FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES

L'an deux mil vingt-cinq,
Le huit juillet
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale, sous la présidence de :
Annie VITALI, Vice-Présidente,

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Gisèle CUCHET, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal

Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. François LEBEAU, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Nora ZARLENGA, membre du Conseil Municipal
Mme Evelynne VERNET, M. Joël GOMARD membres désignés par le Maire
M. Laurent LAMAUURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention établi par la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, le CCAS de Montbéliard a déposé un projet qui a obtenu un avis favorable de financement.

3 projets ont été retenus dans ce cadre :

- **Projet « à vos côtés pour des trajets en toute sécurité »**
Coût => 9 504 € - financement accordé : 4 500 €

Objectifs :

- Connaître, comprendre et se familiariser avec l'évolution des règles du code de la route
- Anticiper et éviter les comportements à risque

Le projet consiste à proposer aux personnes âgées des séances de sensibilisation (vision, audition, consommation alcool) ; des séances de révisions du code de la route ; 30 min de conduite accompagnée. Un bingo des panneaux pendant la semaine bleue sera organisé.

Le Département s'engage à verser au titre de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, un concours financier à hauteur de 4 500 €.

- **Projet « santé psychique seniors »**

Coût => 6 484 € - financement accordé : 3 000 €

Objectifs :

- Amélioration des capacités cognitives, sensorielles, physiques
- Réduction de l'angoisse, des risques de dépression et de suicide

Le projet consiste à proposer des séances collectives dédiés au bien-être psychique. Les séances collectives débuteraient par un temps de sophrologie/relaxation puis l'animation d'un groupe de parole par une psychologue.

Le Département s'engage à verser au titre de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, un concours financier à hauteur de 3 000 €.

- **Projet « relais activité physique adaptée »**

Coût => 15 100 € - financements accordés : 4 500 €

Objectifs :

- Lever les freins à la pratique d'activité physique adaptée

Le projet consiste à proposer des séances d'activités physiques adaptées dans l'Espace Seniors correspondant (QPV Chiffogne les lundis et Petite Hollande les vendredis).

Le Département s'engage à verser au titre de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, un concours financier à hauteur de 4 500 €.

Une convention de financement matérialise les engagements des parties.

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS, d'autoriser la Vice-Présidente à signer la convention de financement établie entre le Département du Doubs et le CCAS de Montbéliard concernant ce projet.

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 9 juillet 2025

Déposé en Sous-Préfecture le 15 juillet 2025

**Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice**




I.AOUAD